

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA INDUSTRIE - ANTENNE DE REIGNAC - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA INDUSTRIE - ANTENNE DE REIGNAC - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique - en apprentissage (19364)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA INDUSTRIE - ANTENNE DE REIGNAC - BTS - Production - Contrôle industriel et régulation automatique - en apprentissage (19364)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	45	7

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques / techniques (mathématiques / physique-chimie)	Avoir suivi jusqu'en terminale un parcours scientifique ou technique	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Capacité à s'investir	Parcours scolaire et extra-scolaire	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Exposé du projet professionnel lors de l'entretien	Important
	Intérêt pour la formation	Exprimé dans le projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, le dossier scolaire est étudié (résultats et appréciations).

Puis le (la) candidat(e) est reçu en entretien afin d'évaluer l'intérêt pour la formation et la cohérence du projet professionnel.

Enfin lorsque qu'il (elle) est admissible, il faut qu'il (elle) trouve une entreprise d'accueil dans le cadre de sa formation en apprentissage.

Une fois toutes les étapes validées, l'inscription en formation est finalisée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Soigner les bulletins scolaires.
- Se renseigner avec précision sur les formations envisagées et les débouchés.
- Mettre à jour le CV.
- Préparer l'entretien.
- Ne pas attendre la réponse du CFA pour entreprendre des démarches auprès des potentielles entreprises d'accueil.

Signature :

RAPHAEL ARBINA,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

INDUSTRIE - ANTENNE DE REIGNAC